

SECTION 1 - PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - ST Stabilizer Concentrate		DATE: 27 avril 2012	
NUMÉRO DE PRODUIT:			
NOM: Mitsubishi SLM - ST Stabilizer COMMERCIAL: Concentrate UTILISATION GÉNÉRALE: Stabilisant pour SLM/SDP DESCRIPTION DU PRODUIT: Liquide clair, inodore.			
FABRICANT Mitsubishi Imaging (MPM), Inc.		DATE PRÉPARÉ : 27 avril 2012 REPLACÉ : 14 avril 2011	
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOÎTE POSTALE) 555 Theodore Fremd Avenue		NUMÉRO TÉLÉPHONE (Informations Générales) (914) 925-3200	
(VILLE, ÉTAT, CODE POSTAL) Rye, NY 10580		NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE  1-800-424-9300 01-703-527-3887 Amérique du nord Ailleurs	

SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS DANGEREUX

COMPOSANTS DANGEREUX	% (par poids)	Numéro de CAS	Numéro de CE	Symboles des dangers	MENTIONS DE DANGERS (Pour le texte intégral voir la section 15)
N,N,N',N'',N''',N'''' Triéthylènetétramine – acide hexaacétique, sel d'hexasodium (a)	1 - 5	18719-04-5	Non trouvé	NC	Non classé
Phosphate de potassium monobasique	3 - 7	7778-77-0	231-913-4	NC	Non classé

(a) N,N,N',N'',N''',N'''' Triéthylènetétramine – acide hexaacétique, sel d'hexasodium (a) (18719-04-5) n'est pas listé par la DLS ou NDSL du Canada. Seuls les composants classés comme "dangereux" sont listés dans la section 2 sauf indication contraire.

Cette Fiche signalétique (ou fiche de données de sécurité) est préparée pour se conformer avec les administrations des États-Unis "Administration de la sécurité et de la santé au travail" ("Occupational Safety and Health Administration")(OSHA) "Norme de communication de risque"("Hazard Communication Standard") (29 CFR 1910.1200), celles du Canada "Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail" (SIMDUT), et les Directives des Union Européenne. Les symboles de danger et les mentions de risque sont basés sur la liste de concentration maximale de chaque ingrédient dangereux. Les ingrédients non-énumérés ne sont pas "dangereux" comme définis par l'OSHA, par la "Norme de communication de risque" (29 CFR 1910.1200), par le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ou par les directives de l'Union européenne et sont considérés comme des secrets commerciaux en vertu de la loi fédérale des États-Unis (29CFR et 40CFR), le droit canadien (la législation Santé Canada), et les directives de l'Union Européenne.

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Description générale des risques
 Liquide légèrement acide, le contact avec la peau et les yeux peut provoquer des irritations. L'ingestion peut causer la détresse gastrique. Symboles de danger pour ce produit - **Aucun**, Mentions de risques - **Non classé**

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ

INHALATION: L'inhalation de vapeurs concentrées peut provoquer l'irritation des voies respiratoires.	
PEAU: Le contact prolongé peut provoquer une irritation.	
YEUX: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.	
INGESTION: L'ingestion peut provoquer une détresse gastrique, vomissements et diarrhée.	
CANCÉROGÉNICITÉ: NTP? NON MONOGRAPHIES DU CIRC (IARC)? NON Réglementé par la OSHA? NON CALIFORNIE, Prop.65? NON NOTATION ESIS? NON	

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - ST Stabilizer Concentrate		DATE: 27 avril 2012						
NUMÉRO DE PRODUIT:								
SECTION 4 - PREMIERS SECOURS								
INHALATION: Transporter la personne à l'air frais; laver abondamment les voies nasales et la bouche; si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.								
YEUX: Retirer les lentilles de contact. Immédiatement rincer à grande eau les yeux pendant 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes; consulter immédiatement un médecin.								
PEAU: Laver la zone souillée ou contaminée avec de l'eau et du savon; NE PAS essayer de neutraliser en utilisant des agents chimiques; si l'irritation persiste, consulter un médecin.								
INGESTION: Boire deux verres d'eau suivi par du lait, du lait de magnésie ou autre boisson non alcoolisée; NE PAS provoquer le vomissement; ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente; consulter immédiatement un médecin.								
SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE								
RISQUES GÉNÉRAUX: Le produit est acide. Les produits de combustion incluent des composés de carbone, d'hydrogène, de nitrogène et d'oxygène, monoxyde de carbone inclus.								
MOYENS D'EXTINCTION: Dioxyde de carbone, eau, eau pulvérisée, poudre chimique, mousse chimique.								
PROCÉDURE EN CAS D'INCENDIE : Utiliser un jet d'eau pour refroidir les conteneurs afin d'éviter une explosion due à l'accroissement de leur pression interne; le sol deviendra glissant si le produit est déversé. Le produit est acide et irritera les yeux en cas de contact direct avec les yeux.								
RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Le contact avec la poudre d'extincteur B:C peut produire d'importantes quantités de dioxyde de carbone.								
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX: Fumée, vapeurs, oxydes de carbone, oxydes de nitrogène								
SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL								
PRÉCAUTIONS A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT: Le produit est acide et irritera les yeux en cas de contact direct. En cas de petits déversements, évacuer par les égouts. Pour des déversements importants, confiner le déversement, absorber avec un absorbant approuvé, pelleter le produit dans un conteneur à déchets approuvé.								
SECTION 7 - MANUTENTION et STOCKAGE								
PRÉCAUTIONS DE MANUTENTION ET DE STOCKAGE : Conserver le conteneur fermé lorsque le produit n'est pas utilisé; protéger les conteneurs de tout abus; ne pas exposer à des températures extrêmes. Conserver ce produit et autres produits chimiques hors de portée des enfants.								
SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE								
COMPOSANTS DANGEREUX	NIOSH				ACGIH		OSHA	
	TWA ppm	TWA mg/m3	STEL ppm	STEL mg/m3	TLV/TWA ppm	TWA mg/m3	STEL ppm	STEL mg/m3
N,N,N',N'',N''',N'''' Triéthylènetétramine – acide hexaacétique, sel d'hexasodium (a)		NE	—	—		NE	—	—
Phosphate de potassium monobasique		NE		—		NE		—
PROTECTION INDIVIDUELLE								
PROTECTION RESPIRATOIRE: Non requis dans des conditions où les limites plafond (voir Section 2) sont maintenues en-dessous des concentrations maximales autorisées; si la TWA dépasse les limites, un respirateur approuvé par NIOSH doit être utilisé. Se référer à la directive 29 CFR 1910.134 ou à la norme européenne EN 149 pour l'ensemble des régulations.								
GANTS DE PROTECTION: Gants en néoprène ou en caoutchouc avec brassards.								

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - ST Stabilizer Concentrate		DATE: 27 avril 2012	
NUMÉRO DE PRODUIT:			
SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (Suite)			
PROTECTION DES YEUX: Porter des lunettes de protection ou des lunettes de sécurité chimique. Se référer à la directive 29 CFR 1910.133 ou à la norme européenne EN166.			
AUTRES VÊTEMENTS DE PROTECTION OU ÉQUIPEMENT : Combinaison, tablier ou tout autre vêtement protecteur devrait être porté afin de minimiser les risques de contact avec la peau.			
PRATIQUES HYGIÉNIQUES DE TRAVAIL: Faire preuve de bon sens et de précaution en présence de produits chimiques. Minimiser les contacts corporels avec ce produit, et avec tout produit chimique en général.			
SECTION 9 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
APPARENCE ET ODEUR Liquide clair, inodore.	PRESSION DE VAPEUR 17 mm Hg @ 20° C		
pH 5,8 ± 0,2	GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (EAU = 1) 1,073 ± 0,005		
POINT D'ÉBULLITION 100° C (212 °F)	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète		
POINT D'ÉCLAIR Non-inflammable	VISCOSITÉ Non spécifiée		
LIMITES DES INFLAMMABILITÉ / EXPLOSIVITÉ LIE: NA LSE: NA	DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) Supérieure à 1		
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION ND	TAUX D'ÉVAPORATION (EAU = 1) Inférieure à 1		
COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATILE (VOC) INFORMATION Aucun composé organique volatil connu dans ce produit (COV).			
SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ			
STABILITÉ Stable dans conditions ambiantes.	CONDITIONS À ÉVITER : Températures extrêmes.		
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) : Alcalis forts, acides forts.			
DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUITS DANGEREUX : Aucune décomposition ne se produira si le produit est correctement manipulé et stocké. En cas d'incendie, des oxydes de carbone, hydrocarbures, émanations et vapeurs, fumée peuvent être produits.			
POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas.	CONDITIONS À ÉVITER : Aucune liée à la polymérisation.		
SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES			
Composants dangereux	Numéro de CAS Numéro de EINECS	DL50 d'ingrédient (Spécifier les espèces et la voie)	CL50 d'ingrédient (spécifier les espèces)
N,N,N',N'',N''',N'''' Triéthylènetétramine – acide hexaacétique, sel d'hexasodium (a)	18719-04-5	Non Établi	Non Établi
	Non trouvé		
Phosphate de potassium monobasique	7778-77-0	> 4640 mg / kg Peau - lapin	Non Établi
	231-913-4		
SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES			
Aucune donnée n'est disponible sur les effets négatifs de ce produit sur l'environnement. Ni données COD ou BOD ne sont disponibles. Au vu de la composition chimique de ce produit, il est supposé que le mélange peut être traité dans un système de traitement biologique acclimaté des eaux usées en quantités limitées. Cependant tout retraitement de ce type devrait être évalué et approuvé selon chaque type de système biologique spécifique. Aucun des composants du mélange n'est classifié comme polluant marin.			

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT : Mitsubishi SLM - ST Stabilizer Concentrate		DATE: 27 avril 2012
NUMÉRO DE PRODUIT:		
SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION		
MÉTHODE D'ÉVACUATION DES DÉCHETS :		
Toujours se conformer aux règles fédérales, provinciales et locales avant d'éliminer des produits chimiques. Consulter l'agence de protection de l'environnement de votre région, état, avant toute élimination de produits chimiques. Conformément aux réglementations européennes, les règles en matière d'élimination des déchets sont spécifiques et doivent se faire en accordance avec l'usage du produit par son utilisateur. Se référer à la directive "40 CFR Protection of Environment Parts 260 - 299" pour l'ensemble des réglementations concernant l'élimination des produits corrosifs.		
SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT		
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE :		Non réglementé
CLASSE DE DANGER DOT / Groupe d'emballage :	Non réglementé	CLASSE DE DANGER IATA / Groupe d'emballage :
CLASSE DE DANGER DOT / Groupe d'emballage :	Non réglementé	CLASSE DE DANGER IATA / Groupe d'emballage :
RÉFÉRENCE :	NA	CLASSE DE DANGER IMDG :
UN / NA NUMÉRO D'IDENTIFICATION :	Aucun	RID / ADR Code de marchandises dangereuses:
LABEL:	Non requis	UN TDG Classe / Groupe d'emballage :
SYMBOLES DE DANGER :	Aucun	Numéro d'identification de danger (HIN) :
CLASSE DE DANGER DOT / Groupe d'emballage :	Non réglementé	CLASSE DE DANGER IATA / Groupe d'emballage :
RÉFÉRENCE :	NA	CLASSE DE DANGER IMDG :
UN / NA NUMÉRO D'IDENTIFICATION :	Aucun	RID / ADR Code de marchandises dangereuses:
LABEL:	Non requis	UN TDG Classe / Groupe d'emballage :
SYMBOLES DE DANGER :	Aucun	Numéro d'identification de danger (HIN) :
Note : Les informations de transport fournies sont pour référence seulement. Le client est invité à consulter les instructions CFR 49 100 - 177, l'IMDG, l'A.I.T.A, l'UE, les Nations Unies TDG, et les manuels de l'information de WHMIS (Canada) TDG pour des règlements détaillés et toute exception concernant la taille des conteneurs, des matériaux d'emballage et des méthodes spécifiques d'expédition.		
SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES		
TSCA (USA - Toxic Substance Control Act / Loi sur le contrôle des substances toxiques): Tous les composants de ce produit sont listés.		
SARA TITLE III (USA - Superfund Amendments and Reauthorization Act) / Amendements du Superfund et loi de ré-autorisation : Santé immédiate.		
SARA 313 INGRÉDIENTS À DÉCLARER : Aucun		
CERCLA (Loi sur la responsabilité, la réponse et l'indemnisation globale) (Comprehensive Response Compensation and Liability Act)(États-Unis) :		Aucune énumérées.
Proposition 65 de l'état de Californie, Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986: Aucune énumérées.		
CPR (Canadian Controlled Products Regulations) / (Règlement sur les produits contrôlés)(Canada) : Non-contrôlé selon le SIMDUT.		
IDL (Canadian Ingredient Disclosure List) / : liste de divulgation des d'ingrédients)(Canada) : Listé si requis.		
DSL / NDSL (Canadian Domestic Substances List / Non-Domestic Substances List)/ (Canada: Liste intérieure des substances (Lis)/ Liste extérieure des substances (Les): Les composants de ce produit identifiés par numéro CAS sont listés sur la DSL (Lis) ou NDSL (Les), ou sinon sont en conformité avec les réglementations de la NSN – New Substances Notification (Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles).		
EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances) / (l'Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes) : Référencé. N,N,N',N",N"" ,N"" Triéthylènetétramine – acide hexacétique, sel d'hexasodium ne sont pas énuméré dans l'ESIS.		
WGK Water Quality Index / Classe de risque de l'eau :		1
		VbK Index: NA
MENTIONS DE DANGER:	SYMBOLE(S) REQUIS POUR LABEL UE	MENTIONS DE MISE EN GARDE:
Non classé	Aucun	Aucun.

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM DU PRODUIT :	Mitsubishi SLM - ST Stabilizer Concentrate	DATE:	27 avril 2012
NUMÉRO DE PRODUIT:			

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende:

<p>ACGIH - Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / American Conference of Government Industrial Hygienists</p> <p>EINECS - L'Inventaire Européen des substances chimiques commerciales existantes / European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances</p> <p>CIRC/ IARC - Le Centre international de Recherche sur le Cancer / International Agency for Research on Cancer</p> <p>NA - Non disponible</p> <p>NE - Non établi</p> <p>NIOSH - Institut National pour sécurité ou santé au travail / National Institute for Occupational Safety and Health</p>	<p>CAS - Service des résumés chimiques / Chemical Abstracts Service</p> <p>HMIS - Système d'identification de matériaux dangereux / Hazardous Materials Identification System</p> <p>NTP - Programme National de Toxicologie / National Toxicology Program</p> <p>ND - Non déterminé</p> <p>NR - Non rapporté</p> <p>OSHA - Administration de la sécurité et la santé au travail / Occupational Safety and Health Administration</p>
---	--

CLASSEMENT DES DANGERS HMIS	SANTÉ: INFLAMMABILITÉ: DANGER PHYSIQUE: ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL:	1 0 0 C	0 = INSIGNIFIANT 1 = LÉGER 2 = MODÉRÉ 3 = HAUT 4 = EXTRÊME
------------------------------------	---	--	---

RÉSUMÉ DE RÉVISION : Révisé le 27 avril 2012. Remplace tous éditions avant.

Fiche signalétique préparée par:

ChemTel Inc.
 1305 North Florida Avenue
 Tampa, Florida USA 33602-2902
 Toll Free North America 1-888-255-3924
 International +01 813-248-0573
 Website: www.chemtelinc.com



À notre connaissance, les informations présentées dans cette fiche sont exactes. Cependant, le fabricant et ses filiales n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information aux présentes. Les données et les calculs sont basés sur l'information donnée par le fabricant du produit et les fabricants des composants du produit. Les utilisateurs devraient confirmer avant utilisation que l'information est courante, applicable et adaptée aux circonstances de l'utilisation. Le fournisseur n'assume aucune responsabilité quant aux dommages à l'acquéreur ou aux tierces personnes provoqués par le matériel si les procédures de sûreté raisonnables comme stipulées dans la fiche signalétique ne sont respectées. En outre, le fournisseur n'assume aucune responsabilité quant aux dommages provoqués par utilisation anormale de ce matériel même si des procédures de sûreté raisonnables sont suivies. Toutes les questions concernant ce produit devraient être dirigées vers le fabricant du produit décrit dans la section 1.